



**Comité Départemental de BASKET-BALL
de Loire-Atlantique**

**REGLEMENT
DES
CHAMPIONNATS
JEUNES**

Saison 2011 - 2012

Guide pour l'inscription en championnat jeunes.....	3
Règlement Départemental Jeunes 44.....	4
- I - REGLEMENT DES CHAMPIONNATS JEUNES	5
Article 1 : -	5
Article 2 - Engagement	5
Article 3 - Système des épreuves	5
Article 4 - Horaires et Dérogations	6
Article 5 - Gestion du calendrier	7
Article 6 - Catégories d'âge communes aux licenciés masculins et féminines.....	8
Article 7 - Arbitres et tables de marque.....	8
Article 8 - Surclassement de catégorie	8
Article 9 - Déclassement de catégorie.....	8
Article 10 - Mixité.....	9
Article 11 - Nombres de rencontres autorisées par week end	9
Article 12 - Titre de champion départemental.....	9
Article 13 -	9
Article 14 - Principe de brassage en fin de 1 ^{ère} phase	9
- II - CADETS - CADETTES	10
Système des épreuves.....	10
Arbitrage	10
Horaire.....	10
Titre.....	10
- III - MINIMES MASCULINS - FEMININES.....	11
Système des épreuves.....	11
Titre.....	11
- IV - BENJAMINS - BENJAMINES	12
Système des épreuves.....	12
Arbitrage	12
Horaire.....	12
Titre.....	12
Cahier des Charges Benjamins/Benjamines Accès Région	12
Directives Techniques.....	13
- IV - POUSSINS - POUSSINES.....	14
Système des épreuves.....	14
Titre.....	14
Cahier des charges Poussins/Poussines.....	14
Article 15 - Règlement Poussins/Poussines.....	14
Article 16 - Directives Techniques Poussins/Poussines.....	15
- IV - MINI-POUSSINS - MINI-POUSSINES.....	16
Article 17 - Règlement Mini-Poussins/Poussines.....	16
Article 18 - Directives Techniques Mini-Poussins/Poussines	17
Surclassement saison 2011/2012 - Annexe 1	18
Principe de brassage - Annexes 2 et 3	19

Guide pour l'inscription en championnat jeunes

Eléments à prendre en compte lors de l'inscription de votre équipe

L'effectif :

- Le nombre de joueurs.
- Le nombre d'années de pratique de la majorité des joueurs.
- Le nombre de débutants.
- Le potentiel physique de l'équipe (qualités athlétiques, grande taille).
- Le vécu de l'équipe (engagement et résultats de l'année précédente).

L'encadrement :

- Le niveau de formation (participation à des stages d'entraîneurs).
- Le nombre d'années d'encadrement et le niveau.
- Le nombre de séances hebdomadaire proposées.

Plus l'entraîneur sera qualifié, plus il saura évaluer le niveau de l'équipe.

Les tableaux ci-dessous vous aideront à déterminer les acquis de votre équipe

Engagement Poussin(e)s

Niveau	Critères Individuels	Oui ou Non
Engagement D1 - Bons Joueur(se)s	S'arrêter et Pivoter sans Marcher	
La Majorité des joueur(se)s est Capable de	Changer de main en Dribble	
	Tirer en Course à Droite et à Gauche	
Engagement D2 - Joueur(se)s Moyens	S'arrêter et Pivoter sans Marcher	
La Majorité des joueur(se)s est Capable de	Maîtriser la Balle Correctement	
	Tirer en Course Main Forte	
Engagement D3 - Joueurs(se)s en Difficulté ou Début.	Difficulté à s'arrêter et à Pivoter	
La Majorité des joueur(se)s est Confrontée à la	Difficulté à Maîtriser la Balle	
	Difficulté à faire ses empreintes	

Si vous répondez Oui à 2 Critères sur 3: Engagez-vous au niveau Correspondant

Engagement Benjamin(e)s

Niveau	Critères Individuels	Oui ou Non
Engagement D1 - Bons Joueur(se)s	Changer de main en Dribble	
La Majorité des joueur(se)s est Capable de	Tirer en Course à Droite et à Gauche	
	jouer le 1 contre 1 après des Feintes	
	Utiliser les Couloirs Contre Attaque	
	Utiliser les Espaces(Spots) demi-terrain	
Engagement D2 - Joueur(se)s Moyens	S'arrêter et Pivoter	
La Majorité des joueur(se)s est Capable de	Changer de main en Dribble	
	Tirer en Course à Droite et à Gauche	
	Utiliser les Couloirs Contre Attaque	
Engagement D3 - Joueurs(se)s en Difficulté ou Début.	Difficulté à Maîtriser la Balle	
La Majorité des joueur(se)s est Confrontée à la	Difficulté à faire ses empreintes	
	Difficulté d'utiliser les Couloirs et Espaces	

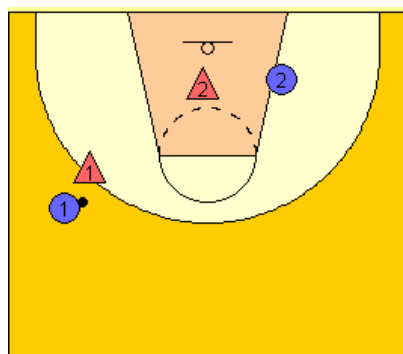
Si vous répondez Oui à la majorité des Critères: Engagez-vous au niveau Correspondant

Règlement Départemental Jeunes 44

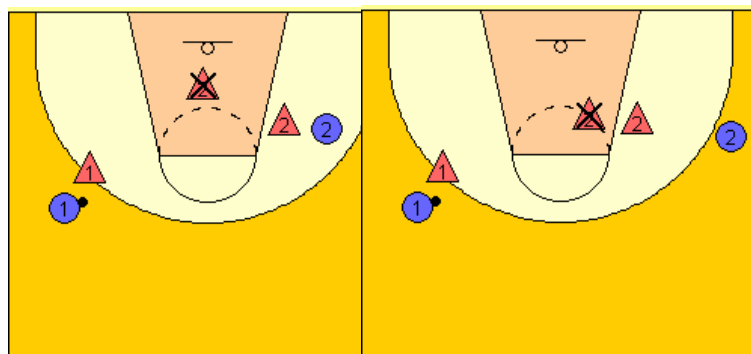
Aspects Techniques

Règles	Mini Poussins	Poussins	Benjamins	Minimes
Défense tout-terrain Individuelle	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE	TOLERE	TOLERE
Défense 1/2 terrain Individuelle	OBLIGATOIRE	OBLIGATOIRE	TOLERE	TOLERE
Défense Zone Press tout-terrain	INTERDIT	Oui en élite	Oui	Oui
Défense Zone 1/2 terrain	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT	INTERDIT
Application de la règle des 3" défensives	Oui	Oui	Non	Non
Panier à 3 points	Oui	Oui	Oui	Oui

Les 3 secondes défensives : exemples



Attaquant à proximité de la raquette, les 3" défensives ne s'appliquent pas au défenseur du joueur 2



Dans ces deux situations, le défenseur du joueur 2 ne peut rester plus de 3" dans la raquette

Aspects Règlementaires :	doit être sifflé			
Règles	Mini Poussins	Poussins	Benjamins	Minimes
3" (dans la zone restrictive)	Non	Oui	Oui	Oui
5" (possession du ballon dans les mains)	Non	Oui	Oui	Oui
8" (temps maxi pour passer la ligne médiane)	Non	Non	Oui	Oui
24" (temps maxi de possession du ballon)	Non	Non	Oui	Oui
Reprise de dribble	Oui	Oui	Oui	Oui
Marcher	Tolérance +++	Tolérance +	Oui	Oui
Retour en zone	Non	Oui	Oui	Oui
Défense : intervention sur le porteur de balle par l'arrière ou le côté	Oui	Oui	Oui	Non
3" Défensives (réparation : 1 lancer franc + la balle)	Oui	Oui	Non	Non
Faute antisportive	Non	Non	Oui	Oui
Faute Technique	Non	Non	Oui	Oui
Faute Disqualifiante	Non	Non	Oui	Oui
5 fautes	Oui	Oui	Oui	Oui

Les Entraîneurs et arbitres doivent faire preuve de discernement et de pédagogie dans leurs interventions.

A partir de cadets : règlement FFBB

Taille du ballon

Mini poussin, Poussins, Benjamins : taille n° 5 (sauf Benjamins (es) Accès Région et Elite) taille n° 6

Filles : à partir de minimes taille n° 6

Garçons : à partir de minimes taille n° 7

- I - REGLEMENT DES CHAMPIONNATS JEUNES

Article 1 : -

Le présent règlement vient en complément des dispositions applicables à tous les championnats et exposées dans le Règlement Sportif Départemental.

Article 2 - Engagement

➤ Le championnat du Comité Départemental est ouvert aux équipes Masculines et Féminines des catégories : Cadets(tes), Minimes, Benjamins(nes), Poussin(nes), Mini-Poussin(nes), à raison d'une ou plusieurs équipes par groupement sportif.

➤ Les groupements sportifs ayant deux équipes engagées au même niveau de compétition, devront personnaliser les équipes, et la liste des joueurs(ses) devra parvenir au CD 44 **au moins 15 jours avant le début du championnat.**

➤ Les groupements sportifs ayant deux équipes engagées à des niveaux de compétition différents, devront faire parvenir au CD 44 **au moins 15 jours avant le début du championnat** la liste de 7 joueurs(ses) brûlés(ées) de l'équipe engagée au niveau le plus élevé (Cf Art 48 du Règlement Sportif).

➤ Les joueurs(ses) brûlés(ées) du Championnat Régional (Masculin et Féminin) ne peuvent participer à ce championnat.

Article 3 - Système des épreuves

Le championnat se déroule en 2 phases.

1^{ère} Phase :

- Poules de 6 équipes en rencontres Aller/Retour sur 3 niveaux : D1, D2, D3. pour les catégories Cadets, Minimes, Benjamins et Poussins masculins et féminines.
- Poules de x équipes en rencontres Aller simples sur le niveau Accès région 1^{ère} phase en Benjamins/Benjamines.
- **Les commissions sportives et techniques sont seules habilitées à apporter les modifications à ce règlement.**

A l'issue de cette 1^{ère} phase :

Montée automatique au niveau supérieur des équipes classées 1^{ère} de chaque poule de 1^{ère} phase et des meilleures équipes classées secondes en tenant compte du classement (cf § VIII Règlement Sportif).

Voir le cas particulier du niveau Accès Région au § IV Benjamins Benjamines.

Cas d'égalité dans une même poule, il sera tenu compte :

1. du point avérage particulier,
2. de la différence, points marqués - points encaissés (ramenée à 1 rencontre),
3. du point avérage général.

Cas d'égalité dans des poules différentes, il sera tenu compte :

1. de la différence, points marqués - points encaissés (ramenée à 1 rencontre),
2. du point avérage général.

Le dernier de chaque poule descend au niveau inférieur.

Exemple voir feuille de brassage en annexes.

2^{ème} Phase :

- Poules de 6 équipes en rencontres Aller/Retour sur 4 niveaux : Elite, D1, D2, D3.

Article 3.1 - spécifique au championnat Elite

- Une seule équipe par groupement sportif sera qualifiée dans la poule Elite 2^{ème} phase
- Entre les 2 phases, le groupement sportif pourra modifier la composition de ses équipes et devra fournir une liste de 7 joueurs(ses) brûlés(ées) qui ne pourront évoluer en D1 dans la 2^{ème} phase.
L'équipe la mieux placée accède au championnat Elite. En cas d'égalité de place, la règle prévue pour la fin 1^{ère} phase s'applique.

Article 4 - Horaires et Dérogations

4-1 - Horaires

- Chaque groupement sportif recevant organise son planning en fonction du nombre de rencontres et de la longueur des déplacements des visiteurs
- L'horaire doit être fourni au groupement sportif visiteur 15 jours au moins avant la date de la rencontre.
- La convocation par écrit (ou mail) n'est pas obligatoire, cependant, en cas de différend, seuls les écrits échangés pourront être pris en considération.
- En cas de litige entre les groupements sportifs, la Commission Sportive fixera les horaires des rencontres

4-2 - Dérogations

- Toute demande d'avance, de report ou inversion devra être signalée par "**Intranet club**", à la Commission Sportive en y joignant le ou les justificatifs éventuels.
- Au préalable, le groupement sportif demandeur aura communiqué 30 jours avant la date effective de la rencontre, son intention au groupement adverse qui répondra **dans les 8 jours suivant la demande**.
- Sans réponse dans ce délai, la Commission Sportive statuera.
- La Commission Sportive décidera de la confirmation ou non du report. En cas de rencontre non jouée à la date prévue, l'Art. 22 du Règlement Sportif Départemental sera appliqué.

Des dates d'avance ou de report sont planifiées au calendrier.

Remarque : Ne pas convoquer les catégories Mini-Poussins(nes), Poussins(nes), Benjamins(nes) après 18h00 le samedi et avant 10h00 le dimanche (sauf accord entre les groupements sportifs).

Article 5 - Gestion du calendrier

Afin de faciliter la planification des rencontres, plusieurs possibilités sont envisageables :

- **Avance :**
La date d'une rencontre peut être avancée par "**Intranet club**" entre les deux groupements concernés. et la Commission Sportive avisée.
- **Report :**
Pour reporter un match, il faut un motif sérieux et vérifiable (terrain impraticable, justificatif mairie, épidémie certificats médicaux, classes scolaires transplantées avec justificatifs.).
L'absence, la blessure ou la maladie d'un joueur ne constitue pas un motif suffisant de report. Ce sont des aléas de la compétition.
- **Inversion :**
Lorsque les conditions locales d'accueil ne permettent pas l'organisation d'une rencontre telle que prévue dans le calendrier, il est possible d'inverser les rencontres « Aller - Retour », par "**Intranet club**" entre les deux clubs concernés. et la Commission Sportive avisée.

Remarque : En cas de rencontre avancée ou reportée, il sera **obligatoirement** précisé sur la feuille de marque :

rencontre du/..../.... jouée le/..../....

Article 6 - Catégories d'âge communes aux licenciés masculins et féminines

Catégories	Age	Année de naissance
Baby	6 ans et avant	2005 et 2006
Mini-Poussins	7 et 8 ans	2004 et 2003
Poussins	9 et 10 ans	2002 et 2001
Benjamins	11 et 12 ans	2000 et 1999
Minimes	13 et 14 ans	1998 et 1997
Cadets	15, 16 et 17 ans	1996 – 1995- 1994

Article 7 - Arbitres et tables de marque

Le groupement sportif recevant est tenu :

- d'assurer l'arbitrage, sauf en Cadet(te)s D1, Benjamin(e)s Accès Région 1^{ère} phase, et, Elite 2^{ème} phase.
- de mettre en place des personnes licenciées (jeunes sous le contrôle d'un adulte) et tout le matériel pour la bonne tenue de la feuille de marque et du chronométrage.
- de saisir le résultat de la rencontre sur **FBI** au plus tard le **LUNDI MIDI**.
- de faire parvenir la feuille de marque, à l'organisme compétent, elle doit impérativement parvenir au CD au plus tard **le Mardi midi**.
- Les envois effectués par la poste doivent être suffisamment affranchis.
- En cas de licence manquante, une amende sera imputée au groupement sportif fautif (voir dispositions financières du CD 44).
- En cas de réclamation ou d'incidents pour quel que motif que ce soit, l'arbitre doit lui-même se charger de l'acheminement de la feuille de marque.

Article 8 - Surclassement de catégorie

Voir annexe 1.

Article 9 - Déclassement de catégorie

9.1 - Un(e) joueur(se) d'une des catégories « Jeunes » peut obtenir l'autorisation de jouer en catégorie immédiatement inférieure si il(elle) a été déclaré(e) inapte à jouer dans sa catégorie d'âge, pour raisons médicales, par un médecin agréé par le comité.

9.2 - La demande d'autorisation devra être réalisée par écrit auprès du Comité Départemental 44, accompagnée du certificat médical (type surclassement) daté et signé par le médecin agréé.

9.3 - Le Comité Départemental 44 délivrera une « lettre d'autorisation » qui devra obligatoirement être présentée avant le début de chaque rencontre, avec les licences. En l'absence de cette « lettre d'autorisation » le ou les joueur(s)(euses) ne pourra(ont) participer à la rencontre.

9.4 - Le joueur déclassé devra être indiqué sur la feuille de marque par la lettre « **D** » avant le numéro de licence.

9.5 – L'équipe ayant un ou deux joueurs(es) déclassés(es) pourra participer, dans sa catégorie d'âge au championnat départemental de son choix D1, D2 ou D3. (Hormis les groupes qualificatifs aux compétitions régionales ou nationales). Ses résultats ne seront pas pris en compte pour le classement final.

9.6 – Tout club faisant participer à une rencontre un joueur de catégorie supérieure, sans en avoir fait la demande d'autorisation au Comité Départemental, se verra sanctionné.

Article 10 - Mixité

Voir le règlement POUSSINS-MINI-POUSSINS.

Article 11 - Nombres de rencontres autorisées par week end

11.1 - Un(e) joueur(se) de la catégorie « CADETTE-CADET » ne peut participer à plus de 2 rencontres par week-end.

11.2 - Un(e) joueur(se) des catégories « MINIME », « BENJAMIN », « POUSSIN », « MINI-POUSSINS » ne peut participer à **plus d'une rencontre par week-end.**

11.3 - La journée de Championnat s'étend du Vendredi soir au Dimanche soir.

11.4 - Les équipes POUSSINS ne seront pas autorisées à jouer les rencontres remises le week-end du plateau poussins. Aux groupements sportifs de trouver une date avant cette échéance pour le bon déroulement de la compétition. (Impératif en D1).

Article 12 - Titre de champion départemental

Le titre de « Champion départemental » sera attribué en application du système de compétition propre à chaque catégorie

Article 13 -

Le Bureau du Comité Départemental 44 est habilité à prendre toute décision dans les cas non précisés dans le présent règlement ou dans ses Règlements Généraux.

Article 14 - Principe de brassage en fin de 1^{ère} phase

voir annexes 2 & 3.

- II - CADETS - CADETTES

Système des épreuves

	1 ^{ère} Phase	2 ^{ème} Phase
ELITE		1 Poule de 8 - A/R
D1	Masc. : 3 Poules de 6 - A/R Fém. : 3 Poules de 6 - A/R	X Poules de 6 - A/R
D2	Masc. : 9 Poules de 6 - A/R Fém. : 12 Poules de 6 - A/R	Y Poules de 6 - A/R
D3	Masc. : 4 Poules de 6 - A/R Fém. : 5 Poules de 6 - A/R	Z Poules de 6 - A/R

Arbitrage

Les arbitres sont désignés par le CD44.pour les Cadet(te)s D1 1^{ère} phase et Elite 2^{ème} phase.

Les frais d'arbitrage seront réglés à parts égales entre les équipes en présence.

Horaire

Les rencontres 1ère phase D1 et 2ème phase Elite se déroulent le dimanche matin à 10h30.

Une équipe ayant un (une) ou plusieurs joueurs (joueuses) en apprentissage (attestation à fournir à la Commission Sportive) peut demander une dérogation d'horaire (cette dérogation sera systématiquement accordée pour les matchs à domicile).

Titre

Le 1^{er} de la poule ELITE est déclaré champion départemental.

- III - MINIMES MASCULINS - FEMININES

Systeme des epreuves

	1ère Phase	2ème Phase
ELITE		1 Poule de 8
D1	Masc. : 3 Poules de 6 - A/R Fém. : 3 Poules de 6 - A/R	X Poules de 6 - A/R
D2	Masc. : 9 Poules de 6 - A/R Fém. : 10 Poules de 6 - A/R	Y Poules de 6 - A/R
D3	Masc. : 6 Poules de 6 - A/R Fém. : 7 Poules de 6 - A/R	Z Poules de 6 - A/R

Titre

Le 1^{er} de la poule ELITE est déclaré champion départemental.

- IV – BENJAMINS - BENJAMINES

Système des épreuves

	1^{ère} Phase	2^{ème} Phase
Région	En fonction du Cahier des Charges	5 équipes
ELITE		2 Poules de 8
Accès Région	Masc. : 1 Poule de 11 - Aller simple Fém. : 1 Poule de 10 - Aller simple	
D1	Masc. : 3 Poules de 6 - A/R Fém. : 3 Poules de 6 - A/R	X Poules de 6 A/R
D2	Masc. : 11 Poules de 6 - A/R Fém. : 11 Poules de 6 - A/R	Y Poules de 6 A/R
D3	Masc. : 9 Poules de 6 - A/R Fém. : 11 Poules de 6 - A/R	Z Poules de 6 A/R

Arbitrage

Pour les Accès Région Benjamins/Benjamines 1^{ère} phase, les arbitres sont désignés par le CD44.

Les frais d'arbitrage seront réglés à parts égales entre les équipes en présence.

Horaire

Les rencontres se déroulent le samedi à 16h00 ou 15h30 si une rencontre de cadets(tes) se déroule à 17h30 en lever de rideau du championnat de France.

Titre

Les premiers des poules ELITE disputent une finale pour le titre de champion départemental le jour de la finale de la coupe LA.

Cahier des Charges Benjamins/Benjamines Accès Région

OBLIGATIONS

- S'entraîner au moins 3 heures par semaine en 2 séquences.
- Etre le Manager et l'Entraîneur : (contrôle sur les feuilles de marque).
- Posséder le diplôme entraîneur Jeune-Junior (obligation imposée par la Ligue pour la phase Régionale).

CRITERES DE REPARTITION DES POINTS

Niveau des joueurs	
Sélectionné(e) – (Sélection)	10 POINTS
Présélectionné(e) (Présélection)	05 POINTS
Niveau de l'entraîneur	
Brevet d'Etat	25 POINTS
Entraîneur Région	20 POINTS
Entraîneur Jeunes ou Entraîneur Juniors	10 POINTS
Résultats du tournoi Région de pré-Saison	
1 ^{er}	35 POINTS
2 ^{ème}	30 POINTS
3 ^{ème} et 4 ^{ème}	25 POINTS
5 ^{ème}	20 POINTS
6 ^{ème}	15 POINTS
7 ^{ème} et 8 ^{ème}	10 POINTS
Présence de l'Entraîneur à <u>l'ELITE JEUNE</u>	50 POINTS
Equipe d'Entente en Zone rurale	20 POINTS
Equipe d'Entente en Zone urbaine	10 POINTS

Directives Techniques

Défense

- **Zône Press Tout Terrain:** autorisée en catégorie Benjamins/Benjamines

- IV – POUSSINS - POUSSINES

Systeme des epreuves

	1 ^{ere} Phase	2 ^{eme} Phase
ELITE		1 poule de 8 - Aller/retour
D1	Masc. : 3 Poules de 6 - A/R Fém. : 3 Poules de 6 - A/R	X Poules de 6 - Aller/Retour
D2	Masc. : 14 Poules de 6 - A/R Fém. : 11 Poules de 6 - A/R	Y Poules de 6 - Aller/Retour
D3	Masc. : 14 Poules de 6 - A/R Fém. : 14 Poules de 6 - A/R	Z Poules de 6 - Aller/Retour

Titre

Il n'y a pas de Champion Départemental.

Cahier des charges Poussins/Poussines

Article 15 - Règlement Poussins/Poussines

- Le jeu se déroule en 4 contre 4 avec un minimum de 6 joueurs(euses), soit 2 remplaçants obligatoires.
- Pour valider un lancer franc, la zone d'appel des appuis est prise en compte et non pas la zone de réception après le tir. Le lancer franc s'effectue sans élan, le joueur(euse) peut ainsi retomber au-delà de la ligne des lancer-francs.
- **Mixité :**
 - Pas plus de deux joueurs de sexe différent sur la feuille de marque
 - Un seul joueur de sexe différent sur le terrain.

Article 16 - Directives Techniques Poussins/Poussines

- Chaque joueur(se) doit obligatoirement jouer un temps de jeu supérieur à la valeur d'une période.
- **En aucun cas**, un joueur(se) ne doit jouer 2 périodes consécutives en entier, et son temps total de jeu ne peut excéder la valeur de 3 périodes.
- Pour pouvoir exprimer son agressivité défensive et notamment intervenir sur le dribbleur en mouvement, un joueur(euse) doit faire face au porteur(euse) de balle, ceci afin d'éviter tout contact provoqué par derrière, mais aussi sur les côtés. Il est donc interdit de chercher à prendre le ballon à un dribbleur si le défenseur n'a pas ses appuis face au dribbleur pour privilégier la recherche de placement par rapport à l'agressivité.
- **3 SECONDES DEFENSIVES**

Il est interdit à un défenseur de rester plus de 3 secondes dans la zone restrictive défensive sauf si celui-ci fait action de défendre sur son adversaire direct.

REPARATION :

1 lancer franc, plus engagement au milieu du terrain pour l'équipe qui était en attaque.

- **Les paniers à 3 Points sont acceptés.**

Commentaire :

- Le but n'est pas de sanctionner mais d'éduquer, la première intervention doit être explicative.
- Le Règlement interdit le flottement. Cela interdit également le placement en « libéro » d'un joueur(euse) au milieu de la zone restrictive défensive.
- Cela autorise l'aide et reprendre (3 secondes).
- Si les attaquants sont placés au bord de la raquette, alors les défenseurs peuvent à l'évidence stationner à l'intérieur de la zone restrictive aussi longtemps que l'attaquant ne s'écarte pas.
- Concernant la réparation : Il y a le choix du shooteur pour le lancer franc.

- IV – MINI-POUSSINS – MINI-POUSSINES

Article 17 – Règlement Mini-Poussins/Poussines

- Les rencontres se déroulent par poules de 6 ou 8 équipes en matchs Aller/Retour dans la mesure du possible constituées de manière géographique.
- La composition des poules sera diffusée sur FBI.
- Une feuille de marque spécifique et simplifiée, élaborée par la Comité dont 1 exemplaire sera distribué en début de saison et accessible sur le site du Comité afin d'être dupliqué par les groupements sportifs.
- La feuille de marque est à garder au sein du club recevant.
- Il n'y a pas de possibilité de saisie des résultats.
- Il ne sera pas effectué de classement.
- Les rencontres de la catégorie Mini-Poussins (nes), peuvent quand les conditions matérielles le permettent, se dérouler sur un terrain réduit (20X12).
- La rencontre se déroule en :
 - Entre deux périodes d'une même mi-temps, pause de 1 minute.
 - Entre deux mi-temps, pause de 5 minutes.
 - Aucun temps mort n'est accordé pendant une rencontre.
- Le jeu se déroule en 3 contre 3 avec un minimum de 6 joueurs (euses), et un maximum de 9 joueurs(euses) soit de 3 à 6 remplaçants.
- Pas de changement pendant une période (sauf cas de blessure).
- La règle du retour en zone n'est pas appliquée.
- Arrêt du chronomètre pendant les tirs de lancer-francs.
- La ligne prise en compte pour les lancer francs, est le pointillé le plus bas du cercle restrictif des entre-deux (soit à une distance de 2,80m du panneau).
- Pour valider un lancer-franc, la zone appel des appuis est prise en compte et non pas la zone de réception après le tir. Le lancer franc s'effectue sans élan, le joueur(euse) peut ainsi retomber au-delà de la ligne des lancer-francs.
- Un résultat nul est possible, aucune prolongation n'est effectuée à l'issue du temps de jeu réglementaire.
- **Mixité :**
 - Pas plus de deux joueurs (euses) de sexe différent sur la feuille de marque.
 - Un seul joueur de sexe différent sur le terrain.

Article 18 - Directives Techniques Mini-Poussins/Poussines

- Chaque joueur(se) doit obligatoirement jouer au moins la valeur de deux périodes.
-
- En aucun cas, un joueur(se) ne peut pas jouer 2 périodes à l'intérieur d'une mi-temps.
Son temps de jeu doit être réparti sur l'ensemble de la rencontre..
- Pour pouvoir exprimer son agressivité défensive et notamment intervenir sur le dribbleur en mouvement, un joueur(euse) doit faire face au porteur(euse) de balle, ceci afin d'éviter tout contact provoqué par derrière, mais aussi sur les côtés.
Il est donc interdit de chercher à prendre le ballon à un dribbleur si le défenseur n'a pas ses appuis face au dribbleur pour privilégier la recherche de placement par rapport à l'agressivité.
- LE MARCHER :
Une grande tolérance est prévue pour la règle du marcher, surtout sur les phases de tir en course et de départ en dribble.
Par contre, on doit être attentif à faire respecter la règle de la reprise de dribble.

Les autres points du règlement sont appliqués selon les textes en vigueur. On rappelle toutefois que l'accompagnateur de l'équipe et l'arbitre d'une rencontre de Mini-basket doivent surtout se comporter comme des éducateurs et chercher à communiquer avec les joueurs(euses), pour expliquer et non pas seulement réprimander ou sanctionner.

Surclassement saison 2011/2012 - Annexe 1

Annexe 1

Article 12 : SURCLASSEMENTS SAISON – 2010/2011

2010 / 2011		Garçons				Filles					
Age au 01/01/2010		départementale		régionale		départementale		régionale		nationale	
Né en	Age	Cat.									
2003	7	Mini-1	non	non	non	non	non	non	non	non	non
2002	8	Mini-2	oui	non	non	oui	Médecin famille (doc unique)	non	non	non	non
2001	9	P1	non	non	non	non	non	non	non	non	non
2000	10	P2	oui	oui	Médecin agréé (doc bleu)	oui	Médecin famille (doc unique)	oui	Médecin agréé (doc bleu)	non	non
1999	11	B1	oui	oui	Médecin agréé (doc bleu)	oui	Médecin famille (doc unique)	oui	Médecin agréé (doc bleu)	non	non
1998	12	B2	oui	oui	Médecin agréé (doc bleu)	oui	Médecin famille (doc unique)	oui	Médecin agréé (doc bleu)	oui	Sujets * exceptionnels DTN+COMED
1997	13	M1	oui	oui	Médecin agréé (doc bleu)	oui	Médecin famille (doc unique)	oui	Médecin agréé (doc bleu)	oui	Sujets * exceptionnels DTN+COMED
1996	14	M2	oui	oui	Médecin agréé (doc bleu)	oui	Médecin famille (doc unique)	oui	Médecin agréé (doc bleu)	oui	Médecin agréé (doc bleu) Suj. * except. DTN+COMED
1995	15	C1	non	non	non	oui	Médecin agréé (doc bleu)	oui	Médecin agréé (doc bleu)	oui	Médecin Régional (doc bleu)
1994	16	C2	oui	oui	Médecin agréé (doc bleu)	oui	Médecin famille (doc unique)	oui	Médecin agréé (doc bleu)	oui	Médecin agréé (doc bleu)
1993	17	C3	oui	oui	Médecin famille (doc unique)	oui	Médecin famille (doc unique)	oui	Médecin famille (doc unique)	oui	Médecin famille (doc unique)

PRINCIPE DE BRASSAGE EN FIN DE 1ère PHASE DU CHAMPIONNAT JEUNES

Commission Sportive
Salon S

	BENJAMINS		POUSSINS		BENJAMINES		POUSSINES	
	1ère Phase	2ème Phase Région 5	1ère Phase	2ème Phase	1ère Phase	2ème Phase Région 5	1ère Phase	2ème Phase
ACCES REGION	1 poule 1 2 3 4 5 6 7 8	ELITE 1 2 3 4 5 6 7 8	ACCES REGION 1 poule de 8	8	1 poule 1 2 3 4 5 6 7 8	ELITE 1 2 3 4 5 6 7 8	ACCES REGION 1 poule de 8	8
D1	1 1 1 1 1 1 1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 3 3 3 3 3 3 3 3 4 4 4 4 4 4 4 4 5 5 5 5 5 5 5 5 6 6 6 6 6 6 6 6	Art. 3 Fin 1ère Phase 15 17 Poules de 8	D1	D1	1 1 1 1 1 1 1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 3 3 3 3 3 3 3 3 4 4 4 4 4 4 4 4 5 5 5 5 5 5 5 5 6 6 6 6 6 6 6 6	Art. 3 Fin 1ère Phase 10 14 Poules de 8	ELITE	1 1 1 1 1 1 1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 3 3 3 3 3 3 3 3 4 4 4 4 4 4 4 4 5 5 5 5 5 5 5 5 6 6 6 6 6 6 6 6
D2	1 1 1 1 1 1 1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 3 3 3 3 3 3 3 3 4 4 4 4 4 4 4 4 5 5 5 5 5 5 5 5 6 6 6 6 6 6 6 6	Art. 3 Fin 1ère Phase 33 6 Poules de 8	D2	D2	1 1 1 1 1 1 1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 3 3 3 3 3 3 3 3 4 4 4 4 4 4 4 4 5 5 5 5 5 5 5 5 6 6 6 6 6 6 6 6	Art. 3 Fin 1ère Phase 38 11 Poules de 8	D2	1 1 1 1 1 1 1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 3 3 3 3 3 3 3 3 4 4 4 4 4 4 4 4 5 5 5 5 5 5 5 5 6 6 6 6 6 6 6 6
D3	1 1 1 1 1 1 1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 3 3 3 3 3 3 3 3 4 4 4 4 4 4 4 4 5 5 5 5 5 5 5 5 6 6 6 6 6 6 6 6	10 30 Poules de 8	D3	D3	1 1 1 1 1 1 1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 3 3 3 3 3 3 3 3 4 4 4 4 4 4 4 4 5 5 5 5 5 5 5 5 6 6 6 6 6 6 6 6	10 55 Poules de 8	D3	1 1 1 1 1 1 1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 3 3 3 3 3 3 3 3 4 4 4 4 4 4 4 4 5 5 5 5 5 5 5 5 6 6 6 6 6 6 6 6